

COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DE L' « ETUDE SUR LES MATERNITES PRECOCES »

MARDI 29 SEPTEMBRE 2009

Participants : Béatrice Rougy (conseil régional) , Bernard Compas (fédération régionale des CAF), Françoise Imbert (Mouvement français pour la Planning Familial), Hélène Boyer (PMI 11), Hélène Blard (PMI 30), Bernard Ledésert (ORS), Valérie Desmartin (ORS), Caroline Lorin (ORS), Anne-Sophie Dormont (GRSP), Sylvia Maille (DRASS), Elodie Fille (DRASS)

La réunion a pour objectif de présenter les contours de l'étude à mener sur les maternités précoces aux personnes du comité de pilotage afin de valider le protocole avant de le mettre en œuvre.

Sylvia Maille rappelle que cette étude confiée à l'ORS fait partie du programme de travail 2009-2010 de la POSS-LR. Cette étude a été proposée au vu des problématiques sociales en Languedoc-Roussillon et notamment des résultats du diagnostic santé des jeunes réalisé par l'ORS sur commande du conseil régional. Un groupe restreint s'est réuni suite au comité technique de la POSS-LR, afin de préciser les contours de cette étude.

En préalable, l'étude doit répondre à la question : la maternité précoce aggrave-t-elle le pronostic socio-économique de la mère et pourquoi? Est-elle facteur d'isolement et de rupture de lien social ou pas? L'étude doit être menée de manière positive : les grossesses précoces peuvent également être choisies et se passer dans de bonnes conditions.

Les résultats de ce travail devront permettre l'élaboration de préconisation concernant la prise en charge, le suivi et l'accompagnement de ces grossesses.

L'étude s'organise en 5 parties que Valérie Desmartin de l'ORS présente :

1. Une étude chiffrée à partir des données du recensement 2006, des données des CAF et MSA et des données d'état-civil.
2. Une enquête auprès des mères ayant eu un enfant à moins de 21 ans portant sur divers thèmes (voir le questionnaire et le protocole).
- 3- Une enquête auprès des jeunes mères suivies par les PMI, au retour de maternité
4. Une enquête qualitative sur un focus groupe afin d'évaluer la compétence parentale.
- 5- Un recensement des dispositifs d'aide.

Valérie Desmartin nous livre les premiers constats de l'ORS liés aux modalités de mise en place de cette étude.

Tout d'abord, les premiers résultats montrent qu'il y a environ 1400 naissances de mères de moins de 21 ans en Languedoc-Roussillon par an.

L'hétérogénéité des fichiers Caf et MSA représentent une limite pour la collecte et l'exploitation de ces données. Le petit nombre de femmes de moins de 21 ans ayant eu un enfant enregistrées sur un an, par la MSA engage à le considérer comme négligeable.

Afin de valider cette option, il est convenu qu'une réunion de travail avec les MSA permettrait d'éclairer plus précisément ces chiffres.

1. Modalités d'enquête et contribution des CAF

- Une convention fixant le protocole de l'enquête auprès des mères allocataires sera signée entre l'ORS et les CAF
- Une proposition de courrier d'accompagnement du questionnaire muni des logos POSS-LR et ORS sera envoyé aux CAF. Pour optimiser la réponse à l'enquête, ce courrier doit sensibiliser la mère en

soulignant les objectifs auxquels doit répondre l'enquête, c'est-à-dire l'amélioration des moyens d'action auprès de ce public. Le courrier proposera un contact (PMI ou autre – à définir) pour aider au remplissage du questionnaire.

Le questionnaire sera envoyé par les Caf auprès de l'échantillon composé des 3 groupes de mères (voir le protocole p.3).

L'ORS prévoit un envoi à 7 000 mères et un taux de réponse de 25 % soit un peu plus de 1 800 questionnaires sur lesquels travailler.

2. Discussion sur le projet de questionnaire proposé par l'ORS

Le questionnaire a été établi par l'Ors, en tenant compte de la littérature existante et de certains points d'accroche avec l'enquête périnatalité afin de pouvoir croiser l'exploitation transversale de ces 2 enquêtes.

Il a été relu par un comité de relecture restreint issu du groupe de travail initial.

Des questions sur la situation anté-natale pourraient être développées. L'élaboration de celles-ci peut s'appuyer sur l'expérience du CRES et des groupes de paroles « accompagnement à la parentalité en anté-natal ».

Il semble également indispensable de compléter les items du questionnaire avec la dimension du père.

Ex de question : « Auriez-vous aimé qu'une plus grande place soit accordée au père lors de l'accompagnement à la parentalité ? »

Il semble que certaines modalités puissent être simplifiées, ce qui favorisera également une meilleure compréhension.

De plus, Anne-Sophie Dormont souligne que le questionnaire doit aller au-delà du descriptif en axant également sur les besoins et le ressenti, ce qui permettrait de mieux cibler les éventuelles améliorations de prise en charge. Il s'agit donc d'insérer plus de questions et de modalités sur l'analyse des situations.

La densité du questionnaire est telle qu'il est convenu que chacune des personnes constituant le comité de pilotage transmette ses modifications à Valérie Desmartin. La compilation de ces ajustements sera ensuite revalidé lors du prochain comité de pilotage, le 16 novembre, après avoir été renvoyé aux participants.



Béatrice Rougy espère pouvoir dégager 50 000 € pour cette étude, ce qui sera en principe confirmé début novembre.

Anne-Sophie Dormont précise que pour des raisons d'économie, la reproduction peut être prise en charge par la DRASS.

D'autres financements seront à trouver pour financer les focus groupes. Des organismes comme la Fondation de France, l'OMS, les CPAM, l'Acisé, la SNATED (Service national d'accueil téléphonique pour l'enfance en danger) le GRSP, ou encore la DRDF pourraient être intéressés.

L'enquête à mener par les PMI sera construite dès lors que les financements du conseil régional seront confirmés.

Bernard Compas effectuera la déclaration auprès de la CNIL, en fournissant le questionnaire finalisé, la convention ainsi que les courriers signés par les CAF.

Le prochain comité de pilotage est organisé le :

**Lundi 16 novembre 2009
de 14h à 17h,
salle Camargue, à la DRASS**

Un courrier d'invitation sera adressé prochainement et en attendant un mail sera envoyé aux participants du comité de pilotage.